



Réforme du Code du Travail Pour la CFE et l'UNSA Énergies, c'est NON à la régression sociale !

La CFE et l'UNSA Énergies considèrent, après les avoir analysées, que les mesures contenues dans les ordonnances constituent une régression sociale et un véritable danger pour les salariés.

NON ces mesures ne seront pas créatrices d'emplois ! même le MEDEF et le Gouvernement le reconnaissent en indiquant depuis quelques jours que les autres réformes (assurance chômage, formation, apprentissage, retraite) seront nécessaires pour effectivement concourir à l'objectif de création d'emplois,

NON elles ne placent pas la confiance entre partenaires sociaux au cœur de la réforme : le caractère obligatoire de la fusion des instances de représentation du personnel, sans permettre aux partenaires sociaux de négocier leur maintien selon leur situation est une négation totale du nom porté par le projet de loi,

En revanche,

OUI elles ne visent qu'à réduire les coûts pour les entreprises, et ce afin d'accroître les marges et les dividendes dont une part importante est versée à des fonds étrangers, ne servant ainsi en aucun cas l'économie française,

OUI elles précarisent encore plus les salariés par des dispositifs d'emplois non sécurisés dont les impacts se feront sentir

dans la vie quotidienne (difficulté à obtenir un logement ou un prêt),

OUI elles facilitent les licenciements en remettant en cause un droit des licenciements fondé sur des règles de droit connues de tous,

OUI elles menacent la santé au travail des salariés, en allant encore plus loin que la Loi El Khomri qui avait très amoindri la médecine du travail : fin du CHSCT, fin des déclarations obligatoires.

Les premières informations concernant les décrets d'application de ces ordonnances font craindre le pire car les mesures régressives sont nombreuses.

C'est pourquoi la CFE Énergies et l'UNSA Énergie, associées à d'autres fédérations CFE-CGC et UNSA appellent à rejoindre la mobilisation du 21 septembre, à Paris et dans toutes les villes où l'unité syndicale aura pu se réaliser autour du mot d'ordre :

Non aux ordonnances détruisant le droit du travail !

Non à la mise en danger de la santé au travail des salariés !

Non à la flexibilité sans sécurité pour les salariés !

Non à la pseudo concertation alibi !

OUI à l'emploi, OUI à la confiance dans l'entreprise !

**L'ALLIANCE CFE UNSA ÉNERGIES,
100% LIBRES... 100% VOUS !**

CFE-CGC ÉNERGIES
UNSA Énergie
www.cfe-energies.com
www.unsa-energie.fr